

CHAPITRE 6

ANALYSE DES DONNÉES DE PRESSE : ACTUALISATIONS RELATIVES À L'ISLAM

6.1. Actualisation IV

Être tolérant, c'est comprendre et admettre que les Musulmans ont des conceptions différentes des Occidentaux, mais non pas admettre qu'un faible pourcentage d'intégristes islamistes tentent de changer les conceptions et styles de vie des Occidentaux.

À l'instar de l'actualisation I qui découle d'un texte publié au lendemain des événements, la présente actualisation, tirée d'un discours produit deux semaines après les attentats, reprend l'opposition entre deux attitudes réactionnelles possibles: celle du pardon et celle de la vengeance. Cependant, dans la présente actualisation, l'énonciateur manifeste une attitude modale différente de celle adoptée par l'énonciateur de l'actualisation I : ici la raison semble prendre le dessus tandis que l'énonciateur I demeure fortement émotif. L'énonciateur IV donne l'impression de prendre du recul par rapport aux événements. Il inscrit son propos dans une démarche plus rationnelle.

Autant dans l'actualisation I que dans la présente actualisation, on continue de plaider en faveur de la tolérance. Les deux actualisations ne puisent cependant pas dans les mêmes champs référentiels. La première est construite à partir d'un domaine référentiel plus général et plus large, celui de la {CIVILISATION. La deuxième retient le champ référentiel plus saillant, plus spécifique dans l'esprit des lecteurs, celui de la {LIBERTÉ D'EXPRESSION RELIGIEUSE}. Ainsi, l'énonciateur construit son actualisation à partir du champ thématique de la croyance religieuse. Il convoque un objet de discours principal, *les Musulmans*, c'est-à-dire les membres de la communauté musulmane :

Être tolérant, c'est comprendre et admettre que les **Musulmans** ne pensent pas comme nous, pas tolérer qu'ils essayent, par la violence, de changer la vie que nous avons choisie.

Plusieurs marqueurs servent à la localisation spatio-temporelle de la notion qui aide à la délimitation de son champ thématique:

On entend beaucoup dire, **ces derniers jours**, que l'Islam n'est pas une religion violente [...]

Cette différence de conceptions explique que des centaines de milliers de Musulmans approuvent les actions terroristes de **la semaine passée** [...]

Dans son pays, chacun est libre de vivre sa foi comme il l'entend

Le problème est qu'un petit pourcentage d'un milliard fait beaucoup de monde, qu'il y a donc d'innombrables candidats terroristes infiltrés **dans la plupart des pays occidentaux**

Le système actanciel établi par les deux énoncés actualisant les notions [TOLÉRANCE] et [INTOLÉRANCE] est relativement différent du système établi dans la première actualisation, composé essentiellement des agents identifiés par les terroristes et les patients par les Occidentaux :

Le problème est qu'un petit pourcentage d'un milliard fait beaucoup de monde, qu'il y a donc d'innombrables candidats terroristes infiltrés dans la plupart des pays occidentaux avec pour seul but, parfois à longue échéance, de détruire notre style de vie.

Cela, c'est intolérable.

Être tolérant, c'est comprendre et admettre que les Musulmans ne pensent pas comme nous, pas tolérer qu'ils essayent, par la violence, de changer la vie que nous avons choisie.

Ici, on se trouve face à un système actanciel à deux groupes d'actants (X) et (Y), les premiers étant les Occidentaux, identifiés dans les énoncés par les marqueurs « nous » et « notre », les deuxièmes (Y) étant les musulmans en général. Ce dernier groupe d'actants se divise à son tour en trois autres groupes d'actants : (i) les intégristes islamistes (Y'), agents du procès [INTOLÉRANCE], qui adoptent une attitude de violence et dont les patients victimes sont le premier groupe d'actant (X) identifié plus haut; (ii) les docteurs et légistes musulmans qui prônent la légitimité de la violence et qui sont alors des adjuvants spirituels de (Y') (il y a consensus parmi les légistes et les docteurs musulmans sur le recours à la violence armée comme moyen légitime de répandre l'Islam); (iii) la grande majorité des musulmans pacifistes qui dénoncent les différentes formes de violence (« la majorité du milliard de Musulmans sont pacifistes et n'appliquent pas à la lettre toutes les recommandations de l'Islam »). Cette représentation du procès à partir de quatre actants est unique par rapport aux autres discours analysés. En plus, à la différence de ce qu'on peut observer dans les entrées lexicographiques, on constate ici que le procès de tolérance s'exerce ici sur un groupe, identifié comme la communauté musulmane, et non sur un seul individu. La tolérance, selon l'énonciateur, relèverait ainsi d'un comportement général que l'énonciateur recommande aux Occidentaux d'adopter.

Dans cette actualisation, des relations de conjonction et d'autres de disjonction se nouent entre les actants : les actants X (les Occidentaux) sont conjoints aux actants Y'' (les musulmans modérés) par le droit à la liberté d'expression, mais ils en sont en même temps disjoints par leur différence de religion. Ainsi, (Y''') est porteur d'une entité différente de celle de (X). Dans le jeu actanciel, il est donc question d'une superposition entre (X) et (Y''') et l'actualisation serait le lieu de rencontre entre eux. Selon l'énonciateur, être tolérant, c'est accepter la liberté d'expression des musulmans qui respectent, à leur tour, celle des Occidentaux. La tolérance serait alors mutuelle. L'énonciateur pose la notion [TOLÉRANCE] comme une valeur essentiellement réciproque, en ce sens qu'on ne peut tolérer quelqu'un qu'à condition d'être toléré par lui, ce qui constitue une détermination en miroir. Par contre, on est intolérant face à ceux qui le sont également envers nous. L'énonciateur actualise ainsi la notion en tant qu'attitude réciproque de compréhension et d'acceptation entre des groupes porteurs de conceptions de styles de vie différents.

Des modalités assertives négatives sont employées afin de réfuter des *doxas* approuvées par les destinataires du texte journalistique. Ces *doxas* reflètent une représentation sociale dominante de l'islam. La réfutation ou contre-argumentation permet à l'énonciateur de donner ce qu'il juge être la véritable définition de la notion et de corriger ce qu'il considère comme fausses ou confuses des conceptions auxquelles adhère le commun des destinataires. Ainsi, selon l'énonciateur, chaque religion est une réalité particulière qui peut, en son sein, présenter des contradictions mais, à ses yeux, il ne revient pas aux tiers de juger cette religion. Le propos de l'énonciateur témoigne d'un respect

envers les différentes religions et leurs fidèles. Une fois le principe du non-jugement posé dans son discours, l'énonciateur peut se permettre de construire l'intérieur et l'extérieur du domaine notionnel {TOLÉRANCE} (« c'estce n'est pas ») et de tracer une frontière nette établissant une affirmation de X et une négation de Y, comme on le verra quelques lignes plus loin.

On entend beaucoup dire, ces derniers jours, que l'Islam n'est pas une religion violente et on se réfère parfois au verset du Coran qui dit: "Pas de violence en matière de religion". On oublie de dire que le Coran n'est pas conçu de la même façon que la Bible

Il ne nous appartient pas de déclarer qu'une religion est meilleure qu'une autre

Il ne s'agit donc pas d'en vouloir aux Musulmans, de les insulter ou les agresser

Être tolérant, c'est comprendre et admettre que les Musulmans ne pensent pas comme nous, pas tolérer qu'ils essayent, par la violence, de changer la vie que nous avons choisie.

Dans le dernier énoncé ci-dessus présenté, le choix du présent générique dans la formulation contribue à doter la proposition d'une valeur définitoire introduite par le marqueur « c'est » et sa négation « ce n'est pas » qui sont des connecteurs de reformulation marquant une reprise métalinguistique de la notion et qui permettent, comme on va le voir plus loin, de délimiter l'intérieur et l'extérieur du domaine notionnel {TOLÉRANCE}.

La construction du domaine notionnel {TOLÉRANCE} procède de l'extérieur vers l'intérieur dans la mesure où l'énonciateur énumère tous les attributs de l'extérieur du domaine avant de présenter ceux de l'intérieur. L'intérêt de l'énonciateur demeure cependant essentiellement la construction d'une frontière rigide séparant nettement l'intérieur de l'extérieur (voir Figure 4, p.94). L'intérieur du domaine notionnel

{TOLÉRANCE} est ainsi construit en confrontation avec l'extérieur du domaine, à savoir la {NON-TOLÉRANCE}: « Être tolérant, c'est comprendre et admettre que les Musulmans ne pensent pas comme nous, pas tolérer qu'ils essayent, par la violence, de changer la vie que nous avons choisie ». L'intérieur du domaine notionnel {TOLÉRANCE} aussi bien que son extérieur sont construits par le biais d'une opération de différenciation-détermination parfaitement exprimée par la structure syntaxique binaire :

Occurrence « Être tolérant » + c'est (intérieur du domaine) + proposition subordonnée complétive « comprendre et admettre que les Musulmans ne pensent pas comme nous »

Pas (extérieur du domaine) + Occurrence « tolérer » + proposition subordonnée complétive « qu'ils essayent, par la violence, de changer la vie que nous avons choisie »

Ainsi, l'extérieur du domaine notionnel comprend les attributs « violence », « pardonner » (qu'on retrouve dans le titre de l'article : comprendre pas pardonner), « accepter la volonté des Musulmans de détruire le style de vie occidental et d'imposer leur propre conception », le « manque de vision », l' « idéalisme » et le grand « laxisme » des lois en vigueur au moment du discours:

Le problème est qu'un petit pourcentage d'un milliard fait beaucoup de monde, qu'il y a donc d'innombrables candidats terroristes infiltrés dans la plupart des pays occidentaux avec pour seul but, parfois à longue échéance, de détruire notre style de vie.

Cela, c'est intolérable.

Nous n'avons qu'à nous en prendre à nous-même, **notre manque de vision**, notre **idéisme** digne d'un étudiant de 20 ans.

Au nom de la solidarité humaine, il fallait (et il faut toujours) accueillir chez nous des réfugiés, mais il est clair que **nos lois actuelles sont trop laxistes**.

Être tolérant, c'est comprendre et admettre que les Musulmans ne pensent pas comme nous, pas tolérer qu'ils essayent, **par la violence**, de **changer la vie que nous avons choisie**.

L'intérieur du domaine est construit par deux déterminations représentées par les verbes cognitifs « comprendre » et « admettre » qui identifient l'attitude mentale qui définit la tolérance. La tolérance est le résultat d'une démarche qui s'inscrit dans le parcours et la portée des actions : comprendre, admettre et aboutir à une attitude cognitive (penser). Cette démarche rationnelle est circonscrite par les qualifications « comprendre », « admettre » et « penser » : « Être tolérant, c'est comprendre et admettre que les Musulmans ne pensent pas comme nous [...] ». Le procès de [TOLÉRANCE] est donc construit en séquences. D'après le dire de l'énonciateur, la [TOLÉRANCE] relèverait ainsi d'une démarche réflexive qui amène à comprendre et à admettre les manières différentes de penser des autres, c'est à dire à accepter des attributs ou caractérisations de propriétés comme intégrées à l'intérieur du domaine et à refuser des attitudes modales exclues du domaine (entre autres le pardon des actes de violence).

Ajoutons que les deux déterminations identifiées, « comprendre » et « admettre », constituent non seulement les traits essentiels de la catégorie [TOLÉRANCE], c'est-à-dire ses éléments les plus saillants, mais aussi les conditions nécessaires pour faire partie du

domaine {TOLÉRANCE}, dans la mesure où la possession de ces deux attributs devient une condition pour y appartenir.

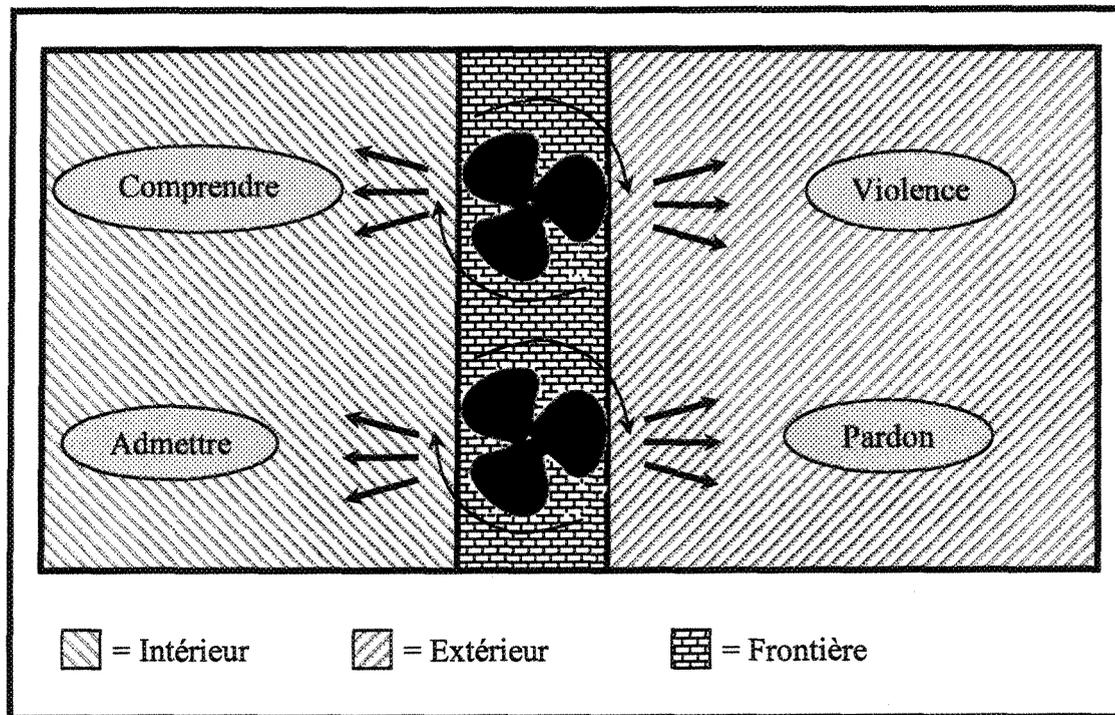


Figure 4 : Frontière rigide et ferme du domaine notionnel {TOLÉRANCE}

Tout en construisant l'intérieur et l'extérieur du domaine notionnel {TOLÉRANCE}, les deux énoncés actualisant la notion établissent et stabilisent fermement une frontière séparant nettement l'intérieur du domaine de son extérieur. Ainsi, plus de confusion ici à propos de la limite de la tolérance, pas de négociation ou de déplacement. En revanche, il est posé que c'est la déstabilisation de la frontière qui déchaîne le conflit et la confrontation entre les actants X et Y du procès de tolérance, respectivement les

Occidentaux et les intégristes islamistes. La tentative de déstabilisation de la frontière menée par les intégristes est résumée par la qualification « problème » :

Le problème est qu'un petit pourcentage d'un milliard fait beaucoup de monde, qu'il y a donc d'innombrables candidats terroristes infiltrés dans la plupart des pays occidentaux avec pour seul but, parfois à longue échéance, de détruire notre style de vie.

Cela, c'est intolérable.

Du point de vue de l'aspectualité, l'entrée dans le procès de tolérance est conditionnée par l'application des deux conditions cognitives « comprendre » et « admettre », déjà mentionnées précédemment. Cela étant dit, cette définition discursive rejoint les entrées lexicographiques et en même temps s'en différencie : elle les rejoint en reprenant l'un ou l'autre des attributs « comprendre » et « admettre » et s'en différencie en les associant et dans cet ordre. Afin de rendre durable le procès [TOLÉRANCE] et, partant de mettre fin ou de sortir du procès complémentaire {INTOLÉRANCE}, de nouvelles mesures sont à considérer. Celles-ci sont indiquées par des modalités d'évidence mais aussi d'obligation et du nécessaire :

Au nom de la solidarité humaine, il fallait (et il faut toujours) accueillir chez nous des réfugiés, mais il est clair que nos lois actuelles sont trop laxistes

Il ne faut accepter que les vrais réfugiés [...]

Il ne faut pas pousser notre fierté du multiculturalisme jusqu'à financer des mosquées et des centres islamiques [...]

Nous devons être solidaires de tous les êtres humains [...]

Il serait nécessaire également d'étendre les pouvoirs du service de renseignements (SCRS) [...]

Par contre, la sortie du procès [INTOLÉRANCE] demeure assez imprécise sur l'axe temporel : « La lutte contre le terrorisme durera très longtemps, sans garantie de victoire. » alors que l'entrée dans ce procès était due justement à une attitude propre aux patients victimes de ce procès :

Nous n'avons qu'à nous en prendre à nous-mêmes, notre manque de vision, notre idéalisme digne d'un étudiant de 20 ans

[...] mais il est clair que nos lois actuelles sont trop laxistes ».

À part une seule opération de prise en charge et d'appropriation de l'énoncé « Ces deux conceptions me semblent reposer sur une incompréhension du monde », l'énonciateur s'exprime en tant que locuteur collectif porte-parole des sociétés occidentales, ce qui est susceptible de doter son discours de plus de crédibilité et d'interpeller la masse des destinataires du discours. Ainsi, l'énonciateur se soustrait à une prise de position personnelle ou purement subjective pour adhérer à une position d'ordre plus général et partant imposante. Les marqueurs de cette locution collective sont le pronom personnel « nous », le pronom indéfini « on » et l'adjectif possessif « notre » :

On entend beaucoup dire, ces derniers jours, que l'Islam n'est pas une religion violente [...] **On** oublie de dire que [...]

Il ne **nous** appartient pas de déclarer qu'une religion est meilleure qu'une autre [...]

Le problème est qu'un petit pourcentage d'un milliard fait beaucoup de monde, qu'il y a donc d'innombrables candidats terroristes infiltrés dans la plupart des pays occidentaux avec pour seul but, parfois à longue échéance, de détruire **notre** style de vie.

Nous n'avons qu'à nous en prendre à **nous-mêmes**, **notre** manque de vision, **notre** idéalisme digne d'un étudiant de 20 ans.

Récapitulons en disant que l'énonciateur établit une catégorisation de [TOLÉRANCE] qui amène à construire explicitement à la fois l'extérieur et l'intérieur du domaine notionnel et à construire la frontière entre les deux. La catégorisation construit la notion [TOLÉRANCE] en définissant ses limites. L'argumentation du texte consiste à rappeler ou à poser des conditions qui devraient appuyer la catégorisation de la tolérance posée par l'énonciateur et bien indiquer la fermeture de la frontière.

6.2. Actualisation V

L'intolérance est une attitude consubstantielle à la théologie musulmane.

À la différence des articles de journaux précédents, tous rédigés par des journalistes québécois, l'article où apparaît l'actualisation V présente les réactions aux attentats dans le milieu éclairé de la société française. Plus particulièrement, il fait le point sur la distance entre l'islam et l'islamisme (dans le sens de terrorisme) en présentant les opinions pour et contre dans le débat soulevé par les événements du 11 septembre 2001. L'article passe en revue les points de vue de différents membres de la société française : journalistes, écrivains, historiens, spécialistes de la question, islamologues, scientifiques, théologiens et psychanalystes. L'actualisation V est ainsi, dans notre corpus, la première actualisation de la notion [TOLÉRANCE] construite par des spécialistes. Certains des points de vue des experts sont rapportés dans l'article en discours direct, d'autres le sont en discours indirect.

Dans cette actualisation, les notions [TOLÉRANCE] et [INTOLÉRANCE] sont ancrées dans l'univers religieux et leurs domaines notionnels sont envisagés en rapport avec l'objet de discours « religion islamique ». L'actualisation est construite à partir du champ thématique du religieux, loin des questions profanes. Une première opération d'identification instaure la relation entre tolérance et islam : « Sous diverses formes, plus ou moins élaborées, on retrouve ces jours-ci le même thème: **l'islam est une religion de tolérance**; [...]». L'énoncé cité réfère, en outre, à un préconstruit : « Sous diverses formes, plus ou moins élaborées, on retrouve ces jours-ci le même thème : l'islam est une religion de tolérance ». Une telle façon de présenter les choses, c'est-à-dire en employant le pronom indéfini à valeur générique « on », indique une non-prise en charge de l'énoncé, donc une opération de désappropriation de la part de l'énonciateur. De cette opération de désappropriation découle la possibilité de réfuter l'énoncé par la suite, comme le confirme l'énoncé qui apparaît, dans l'article, juste après: « Mais ceux qui sont sur cette position sont à la fois très minoritaires... et musulmans, français ou étrangers ».

La présente actualisation construit en fait les deux domaines notionnels {TOLÉRANCE} et {INTOLÉRANCE} en leur affectant des déterminations qui, selon le déploiement de l'argumentation, vont être l'une ou l'autre, tout autant attribuées à l'Islam. Les deux domaines sont étroitement imbriqués, enchâssés dans d'autres domaines qui eux aussi en enchâssent d'autres. Nous retrouvons dans l'actualisation trois couples de domaines opposés. D'une part, il y a le domaine {OUVERTURE} qui se trouve à l'intérieur du domaine même de {TOLÉRANCE} qui, lui, se situe à l'intérieur du domaine

{ISLAM} déterminé comme « religion éclatée ». D'autre part, il y a trois domaines complémentaires à ceux qui viennent d'être cités, à savoir {FERMETURE}, placé à l'intérieur du domaine {INTOLÉRANCE}, à son tour enchâssé à l'intérieur du domaine {ISLAMISME} déterminé comme « religion ultra-rigide » :

Sous diverses formes, plus ou moins élaborées, on retrouve ces jours-ci le même thème:
l'islam est une religion de tolérance

[...] **les terroristes n'ont rien à voir avec l'islam et le dénaturent**

En fait, c'est la soudaine poussée de prospérité et de développement en Occident, à la Renaissance, qui pousse le monde arabo-musulman à se refermer sur lui-même, et sur des textes sacrés, décrétés immuables et intangibles

L'islamologue Bruno Étienne voit dans "la thèse de l'inimitabilité du Coran" l'une des raisons principales du blocage total au sein de l'islam: "L'islam est prisonnier de cette fermeture de portes de l'ijtihad, c'est-à-dire de cette interdiction d'interprétation personnelle."

Il n'y a aucune autorité centrale pour définir le vrai, le faux. On pourrait penser que c'est un **gage d'ouverture**. Cela conduit, au contraire, à la **fermeture**, le Coran étant la parole de Dieu sacralisée [...]

On est ainsi en présence d'une hiérarchisation d'emboîtements sémantiques et conceptuels. Le chevauchement des deux domaines est illustré par le domaine notionnel {ISLAM} qui comprend à la fois le couple de domaines complémentaires {TOLÉRANCE} et {INTOLÉRANCE}, selon les points de vue et l'évolution du discours. La difficulté provient alors de l'impossibilité de hiérarchiser deux domaines nommés tous deux {ISLAM}, et qui ne sont séparés que par l'affectation de propriétés différentes à l'un et l'autre (voir Figure 5 p. 100). Le discours sur l'islam s'ouvre sur la notion de tolérance, mais cette face tolérante de l'islam présentée dans le discours ne tarde pas à céder la place

à son revers, un côté intolérant, étant donné que, selon l'énonciateur, il existe, dans le livre saint des musulmans, le Coran, des éléments qui amènent infailliblement à l'intolérance :

[...] le vrai islam- si cela existe- est-il foncièrement étranger au terrorisme nihiliste de ben Laden? ou bien au contraire y a-t-il quelque chose dans cette religion qui facilite le passage à l'extrémisme ?

Sous diverses formes, plus ou moins élaborées, on retrouve ces jours-ci le même thème: l'islam est une religion de tolérance [...] Mais ceux qui sont sur cette position sont à la fois très minoritaires... et musulmans, français ou étrangers.

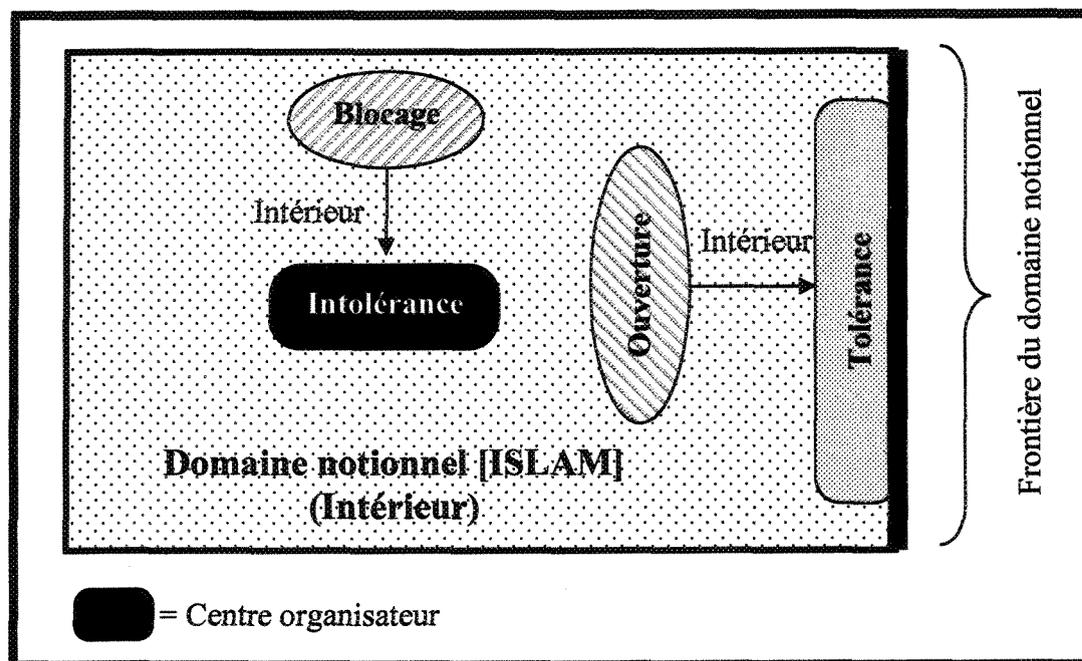


Figure 5 : Organisation des deux domaines notionnels {TOLÉRANCE} et {INTOLÉRANCE} à l'intérieur du domaine notionnel {ISLAM}

Il en va de même de la catégorisation qui vise à répondre à la question de savoir si la tolérance est inhérente à l'islam ou si elle ne l'est pas. Ainsi, dans le cas d'une réponse positive, les mêmes couples de triplets de domaines déjà définis peuvent être perçus selon la théorie des prototypes de telle façon que les deux notions [ISLAM] et [ISLAMISME] formeraient séparément le niveau superordonné sous lequel se placeraient, au niveau de

base, les deux domaines complémentaires {TOLÉRANCE} et {INTOLÉRANCE}, alors que les domaines {OUVERTURE} et {FERMETURE} ou {BLOCAGE} se rangeraient au niveau subordonné. D'après cette catégorisation des deux notions complémentaires, celles-ci se placeraient au niveau fondamental de la catégorisation, le plus saillant cognitivement. Mais, dans le cas d'une réponse négative, pour laquelle opte d'ailleurs l'énonciateur, la catégorisation consiste à placer [INTOLÉRANCE] au niveau de base et [ISLAM] au niveau superordonné (voir Figure 6 p.102). Précisions que c'est cette dernière catégorisation qui « prend le dessus » et domine le reste du discours. Tout est énoncé comme si la catégorisation de l'intolérance avait un effet de refoulement sur celle de son complémentaire, tolérance. Cet effet est exprimé par la catégorisation emphatique de l'intolérance qui a pour résultat de réduire la catégorie opposée ou de lui aménager moins de place.

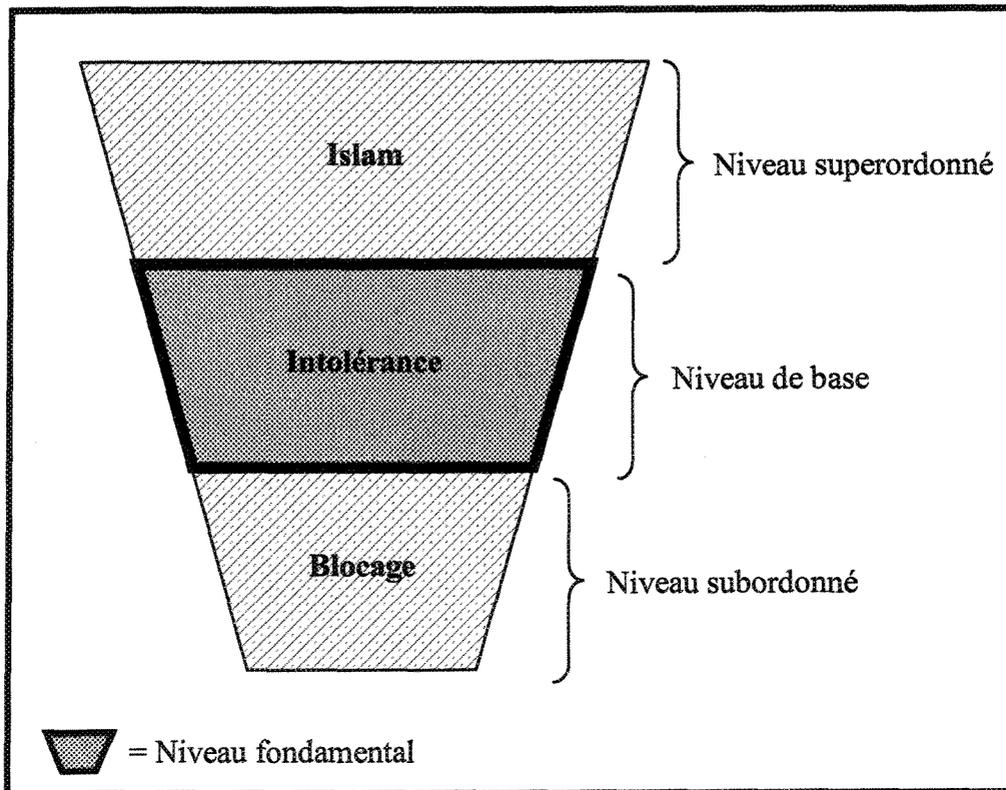


Figure 6 : Catégorisation de la notion [INTOLÉRANCE] selon la théorie des prototypes

Dans les faits, le processus de la construction de ce triplet de domaines ne se fait pas à pied d'égalité comme le fait d'ailleurs remarquer l'énonciateur : « Sur ce point capital, le débat, à vrai dire, est inégal ». Ainsi, la catégorisation et la construction des domaines notionnels ne constituent que le point de départ à partir duquel l'énonciateur entame un processus de déconstruction de ces derniers. Cette répartition inégale est concrétisée par une disproportion du propos sur la tolérance qui occupe une place minimale dans le discours et s'efface au profit d'un propos concernant maximale la notion [INTOLÉRANCE].

Les deux prises de position opposées (discours sur la tolérance de l'islam et discours sur l'intolérance de l'islam) sont en fait exprimées d'entrée de jeu dans le titre même de l'article « **Islam et islamisme: une religion éclatée mais ultra-rigide** ». Les adeptes de la première position s'appuient sur un argument d'autorité illustré par la citation du Coran : « celui qui tue un innocent tue l'humanité entière », alors que les tenants de la deuxième position, dont le journaliste lui-même, réfutent ce premier positionnement et y opposent le contre-argument selon lequel une distance assez étroite existe entre islam et islamisme et elle est due essentiellement aux connotations intolérantes dans le Coran et à la fermeture de cette religion , contrairement à la religion catholique qui aurait évolué au même rythme que le monde moderne. Ainsi, ce groupe d'énonciateurs appuie son argumentation sur une démarche comparative entre la religion islamique et la religion catholique, démarche qui fait ressortir les caractérisations de l'intérieur du domaine notionnel {INTOLÉRANCE}. Ces attributs du domaine peuvent être résumés à : la fermeture ou le blocage de l'islam causés par la thèse de l'inimitabilité du Coran, l'absence de hiérarchie cléricale (dans le sens d'une absence d'institution commune de médiation entre les croyants et Allah) et l'absence d'*aggiornamento* :

Il a fallu des siècles pour faire lâcher prise à la papauté médiévale qui professait la théorie des deux glaives. **Pourquoi l'islam ne finirait-il pas par s'en accommoder à son tour?**

De l'avis général des spécialistes en France- et même de certains musulmans avant-gardistes- nulle part dans le monde l'islam n'a, **collectivement, fait son aggiornamento**

En fait, c'est la soudaine poussée de prospérité et de développement en Occident, à la Renaissance, qui pousse le monde arabo-musulman à se refermer sur lui-même, et sur des **textes sacrés, décrétés immuables et intangibles.**

Contrairement au catholicisme, par exemple, la religion musulmane fonctionne en dehors de toute hiérarchie cléricale

Le christianisme et le judaïsme, au fil des siècles, ont progressivement relativisé et replacé dans un contexte historique ancien certains passages des textes sacrés devenus progressivement inacceptables pour une société moderne, pluraliste et en développement. **Le Coran, bien au contraire, doit être pris intégralement et dans le texte, même pour ce qui concerne le devoir de tuer les incroyants, de couper la main et le pied des voleurs, etc. Mieux encore: la seule lecture qu'on peut en faire est dans le texte original, c'est-à-dire en arabe.**

De plus, le procédé comparatif, situé dans le passé et établi entre les deux religions catholique et musulmane à l'avantage de la dernière, construit d'une part les attributs du domaine notionnel {TOLÉRANCE}, à savoir la non-violence et le rejet des actes terroristes, et d'autre part définit la tolérance comme élément de civilisation, tel que posé par la première actualisation que nous avons analysée :

Que disent aujourd'hui les historiens? que le monde arabo-musulman, qui fut pendant plusieurs siècles au Moyen Âge une civilisation plus brillante que le monde occidental, pratiquait à ce moment-là une relative tolérance, en tout cas plus grande que le monde chrétien

Dans cet énoncé, le lien se fait entre la tolérance pratiquée auparavant par le monde musulman et ce qu'elle est dans l'état actuel de ce monde. Cette référence au passé brillant de l'islam cherche à éviter d'épuiser la lecture de cette religion à partir du comportement d'une « frange fanatique » qui existe de nos jours :

quand se produit un événement comme celui du World Trade Center, on ne peut pas dire: "Nous n'y sommes pour rien" et passer à autre chose. Il faut regarder la réalité en face: il y a aujourd'hui une frange qui pense comme cela

Toutefois, comme on l'a peut-être remarqué, la frontière entre les deux triplets de domaines, selon les différents points de vue, n'est pas stable; elle est au contraire sujette à une déstabilisation, à un balancement et à des ajustements stratégiques :

La vraie foi musulmane est-elle **foncièrement** étrangère au terrorisme de ben Laden?

[...] ou bien au contraire y a-t-il quelque chose dans cette religion qui **facilite le passage** à l'extrémisme [...]

[...] oui, le Coran a en **grande partie** une connotation intolérante et conquérante

Et, d'une certaine manière, même les musulmans français les plus tranquillement modernistes, qui jamais ne rêvent de jihad, sont mal à l'aise pour se **démarquer clairement** des fanatiques

« [...] Il faut regarder la réalité en face: il y a aujourd'hui une **frange** qui pense comme cela »

Et, même si, à la **périphérie de l'islam** [...], la pratique est infiniment plus tolérante, la religion le vitrifie en quelque sorte sur ses vérités premières

Ce balancement peut même prendre l'allure d'un débat interne, réflexif, d'une sorte de plaidoirie *versus* accusation. La frontière ou clôture interne est établie entre musulmans et terroristes. Cette frontière est l'enjeu même du débat contemporain sur la distance entre islam et islamisme. La manière dont est ici construite cette frontière se rapproche de la façon dont est construite la frontière dans l'actualisation II. Dans cette actualisation, du point de vue de l'énonciateur, la frontière est objet de négociation, comme l'indique d'ailleurs l'emploi du marqueur restrictif « mais » dans le titre de l'article. Selon l'énonciateur, la tolérance se placerait à la frontière du domaine notionnel {ISLAM} dont le centre organisateur demeurerait l'intolérance :

Islam et islamisme: une religion éclatée mais ultra-rigide

Et, même si, à la **périphérie de l'islam** [...], la pratique est infiniment plus tolérante, la religion le vitrifie en quelque sorte sur ses vérités premières

Cependant, la négociation et la tentative d'établir la frontière ou, du moins, de l'élucider témoigne d'une quête de la vérité esquissée dans le discours par une multitude de questions argumentatives, mais aussi par la dichotomie du vrai et du faux qui parcourt l'ensemble du discours :

[...]La **vraie** foi musulmane est-elle foncièrement étrangère au terrorisme de ben Laden?
[...]

[...] le **vrai** islam- si cela existe- est-il foncièrement étranger au terrorisme nihiliste de ben Laden? [...]

Sur ce point capital, le débat, à **vrai dire**, est inégal [...]

[...] oui, les terroristes islamistes peuvent se réclamer de l'islam sans qu'aucune autorité morale ou religieuse puisse **vraiment** les contredire.

En Andalousie, par exemple, même s'il ne s'agissait pas du paradis terrestre aujourd'hui décrit par certains, juifs et chrétiens avaient une place reconnue dans la société: celle de citoyens de deuxième catégorie, soumis à un impôt particulier et interdits d'armes, Mais pas **vraiment** persécutés.

Mais de dire que la religion musulmane, en l'état actuel des choses, n'a strictement aucun rapport avec l'islamisme et l'intégrisme, c'est **faux**.

La stratégie énonciative, depuis le positionnement des deux premiers domaines notionnels, vise à atteindre cette dichotomie qui permet de maintenir un vrai islam tolérant face à un faux islam intolérant, en bref une dichotomie entre acteurs : les vrais musulmans modérés face aux faux musulmans intolérants ou fanatiques, créant ainsi finalement un jeu

d'opposition. La quête de la vérité se solde par l'argument-conclusion rapporté vers la fin du discours, argument qui clôt toute possibilité de discussion :

Le musulman qui, en France, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde occidental, pratique discrètement et modérément sa religion, au sein d'une société pluraliste que personnellement il accepte sans la moindre réserve, n'a rien à voir avec Mohammed Atta ou ben Laden. Mais de dire que la religion musulmane, en l'état actuel des choses, n'a strictement aucun rapport avec l'islamisme et l'intégrisme, c'est faux.

Le balancement des frontières posé dans le discours est souligné, de plus, par l'aspect du procès [ISLAM] :

l'islam est une religion de tolérance,

le Coran a en grande partie une connotation intolérante,

[...] le monde arabo-musulman, qui fut pendant plusieurs siècles au Moyen Âge une civilisation plus brillante que le monde occidental, pratiquait à ce moment-là une relative tolérance.

L'emploi du présent à valeur générique et durable reflète les positionnements des partisans des deux camps opposés, situant le procès hors temps, mais aussi le validant en tout temps. Le procès est envisagé comme une réalité constante dans le temps. Les propriétés ainsi affectées aux deux domaines complémentaires le sont sur le mode du duratif : ce sont des propriétés stables, à valeur quasi générique. Quant à l'emploi de l'imparfait, il marque une opposition entre un présent et un passé ainsi qu'un détachement du procès par rapport à la situation d'énonciation. Les conditions préalables nécessaires à l'entrée dans le procès sont illustrées par les propriétés de l'intérieur du domaine notionnel {INTOLÉRANCE} déjà citées ci-dessus : *fermeture* ou *blocage découlant de la thèse de l'inimitabilité du Coran* et *absence de hiérarchie cléricale*. Ces propriétés constituent également les conditions

nécessaires et suffisantes pour appartenir à la catégorie [INTOLÉRANT] ; les propriétés opposées fournissent donc les conditions nécessaires et suffisantes pour appartenir à la catégorie complémentaire [TOLÉRANT].

Ainsi, du point de vue du système actanciel et des conditions du procès, les agents du procès [INTOLÉRANCE] sont répartis en deux groupes : l'actant (X) est incarné par les musulmans modérés, agents de la [TOLÉRANCE] et l'actant (Y) représente les terroristes islamistes agents de l'[INTOLÉRANCE]. Mais cette interprétation du procès comme ayant double agent ne tarde pas à fusionner en une vision simple de l'action dans laquelle le seul agent devient les extrémistes islamistes, les musulmans modérés, retirés de l'avant-scène du procès, n'occupant plus que la fonction d'adjuvants qui, par leur inaction ou passivité, favorisent la réalisation du procès [INTOLÉRANCE]. Ce rôle d'adjuvants attribué aux musulmans modérés est le même que celui établi dans l'actualisation précédente. D'autre part, l'agent (Y) recourt à la religion pour justifier et appuyer ses actes. Dans ce cas, la religion serait l'instrument utilisé afin de faire aboutir le procès. Selon l'énonciateur, c'est aux « responsables et exégètes musulmans » que revient le rôle d'obstacle:

[...] le vrai islam- si cela existe- est-il foncièrement étranger au terrorisme nihiliste de ben Laden? ou bien au contraire y a-t-il quelque chose dans cette religion qui facilite le passage à l'extrémisme ou, à tout le moins, **prédispose ses fidèles à se montrer "compréhensifs" face aux tueurs?**

C'est vrai, dit-il, qu'il y a des appels au meurtre dans le Coran, car il a été élaboré dans un contexte guerrier au VIIe. Il faut donc disposer d'un outillage intellectuel pour relativiser ces quelques phrases, et **il importe que les responsables et les exégètes musulmans prennent leurs responsabilités**

oui, les terroristes islamistes peuvent se réclamer de l'islam sans qu'aucune autorité morale ou religieuse puisse vraiment les contredire.

Et, d'une certaine manière, même les musulmans français les plus tranquillement modernistes, qui jamais ne rêvent de jihad, sont mal à l'aise pour se démarquer clairement des fanatiques

"En un sens l'Oumma (dont la racine est oum: la mère) condamne ses intégristes car elle en souffre, **mais elle ne les lâchera pas si l'étranger veut en finir avec eux.** Car, outre le réflexe "fraternel", **ce sont ses enfants**; c'est elle qui les met au monde, et ils ont une façon si touchante de brandir de vieux énoncés "dogmatiques et assassins" (ndlr) qu'elle-même oublie ou refoule."

Le musulman qui, en France, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde occidental, pratique discrètement et modérément sa religion, au sein d'une société pluraliste que personnellement il accepte sans la moindre réserve, n'a rien à voir avec Mohammed Atta ou ben Laden.

Ainsi la responsabilité du glissement d'un sous-ensemble, (X), à l'autre, (Y), serait attribuée aux « responsables et exégètes musulmans ». Le patient du procès n'est pas identifié explicitement par le discours, mais on peut, d'après un rapide examen du contexte, l'identifier, plus généralement, à toute victime de l'intolérance.

L'attitude modale de l'énonciateur face à son énoncé est, à première vue, une attitude de doute vis-à-vis de la sympathie ou non de l'Islam à l'égard du terrorisme. Le doute de l'énonciateur porte sur la frontière entre « islam » et « terrorisme ». La stratégie énonciative vise à semer ce doute dans l'esprit du lecteur. Cette attitude de l'énonciateur est soulignée par les modalités assertives interrogatives inaugurant le discours : « Quelle distance y a-t-il entre l'islam et l'islamisme? La vraie foi musulmane est-elle foncièrement étrangère au terrorisme de ben Laden? ». Mais cette attitude de doute ne tarde pas à se transformer en une attitude de refus de la séparation entre les concepts « islam » et

« islamisme », ainsi que le montrent les segments de phrase intercalées (de type hypothétique) dans :

D'où la question lancinante qui se pose à la minorité musulmane ou aux autres Français: le vrai islam- **si cela existe**- est-il foncièrement étranger au terrorisme nihiliste de ben Laden?

Dans chaque sourate du Coran, c'est Allah qui s'exprime sans intermédiaire. Toute velléité de relativiser ou contester tel ou tel verset- **y compris les plus atrocement sanguinaires**- est considérée depuis des siècles comme un blasphème.

La répétition à trois reprises de la particule d'affirmation « oui » vient appuyer le positionnement adopté par l'énonciateur, comme en réponse aux questions posées par ce dernier:

[...] **oui**, l'islam a un problème; **oui**, le Coran a en grande partie une connotation intolérante et conquérante; **oui**, les terroristes islamistes peuvent se réclamer de l'islam sans qu'aucune autorité morale ou religieuse puisse vraiment les contredire.

L'énonciateur cherche à corroborer sa prise de position par le point de vue des autres, indiqué par l'adjectif indéfini « tous » qui exprime une opération de quantification totalisante : « **tous** ceux qui interviennent depuis un mois- islamologues, orientalistes et intellectuels- s'entendent sur un point central du débat ». Cette opération marque une unanimité sur la réponse aux questions posées par l'énonciateur.

Cette attitude modale de refus est jointe, vers la fin du discours, à la réfutation finale de la thèse de la distinction entre les deux concepts (islam et islamisme), réfutation établie par une double opération d'identification-différenciation : « Mais de dire que **la religion musulmane**, en l'état actuel des choses, **n'a strictement aucun rapport avec l'islamisme et l'intégrisme, c'est faux** ». Cette attitude modale refusant catégoriquement la rupture

entre religion musulmane et terrorisme pourrait être à l'origine du choix des points de vue présentés qui considèrent essentiellement l'islam comme intolérant : c'est leur présentation qui occupe le plus de place dans le discours.

À plusieurs endroits du discours, la prise en charge est indiquée par des opérations d'appropriation telles les questions posées en début et au fil du discours et auxquelles l'énonciateur tente de trouver une réponse. Ces questions ne sont pas des questions rhétoriques proprement dites. Elles constituent un ensemble d'interrogations à visée argumentative, comme on le détaillera plus loin. Un autre indice de la prise en charge du dire par l'énonciateur est l'éventail d'adjectifs et d'adverbes modalisants que ce dernier emploie :

D'où la question lancinante qui se pose à la minorité musulmane ou aux autres Français: le vrai islam- si cela existe- est-il **foncièrement** étranger au terrorisme **nihiliste** de ben Laden?

Sur ce point capital, le débat, à **vrai dire**, est inégal

[...] les défenseurs **purs et simples** de l'islam sont **extrêmement** minoritaires

Et, ici comme ailleurs, chaque croyant peut aller à la mosquée de son choix, où chaque prédicateur tient le discours qui lui convient, du très modéré jusqu'à l'**incendiaire intégral**.

À cela s'ajoutent les jugements de l'énonciateur émis à travers les phrases incises, jugements qui peuvent être considérés comme un commentaire de la part de l'énonciateur soit sur son propre discours, soit sur celui des autres énonciateurs dont le discours est rapporté:

[...] le vrai islam- si cela existe- est-il foncièrement étranger au terrorisme nihiliste de ben Laden?

De l'avis général des spécialistes en France- et même de certains musulmans avant-gardistes- nulle part dans le monde l'islam n'a, collectivement, fait son aggiornamento

Toute velléité de relativiser ou contester tel ou tel verset- y compris les plus atrocement sanguinaires- est considéré depuis des siècles comme un blasphème.

La métaphore du débordement relevée dans le discours vise l'islamisme, jugé non tempéré et disproportionné. Elle peut aussi être associée à la vivacité et à la force du débat sur la question. Elle montre finalement la force de la prise de position de l'énonciateur, qui se montre convaincu :

Islam et islamisme: une religion éclatée mais **ultra-rigide**

Depuis le 11 septembre, le **débat fait rage** dans les médias

Au milieu du **flot ininterrompu des interventions** dans les grands journaux, les défenseurs purs et simples de l'islam sont extrêmement minoritaires.

Pour conclure l'analyse de cette cinquième actualisation, on peut dire que l'ensemble des assertions du discours s'organise autour de l'opposition notionnelle [TOLÉRANCE] / [INTOLÉRANCE]. Le travail du discours opère sur deux propriétés antagonistes, l'une ou l'autre posées comme consubstantielles à la notion [ISLAM]. Cette opposition notionnelle implique l'exclusion d'un des points de vue. En fait, la question sous-jacente au discours est : « y a-t-il quelque chose dans la religion islamique qui facilite le passage au terrorisme? ». D'où le glissement du débat sur des propriétés notionnelles comme <ouverture>, <fermeture> et <blocage> ; c'est là un triplet de propriétés qui peut générer trois types de domaines. L'argumentaire alors, pour s'exercer, va fonctionner

comparativement entre islam et catholicisme : présence ou absence de hiérarchie, aggiornamento ou non, lecture littérale ou non du livre saint. Tout cet argumentaire repose sur l'opposition [TOLERANCE] / [INTOLERANCE] en transitant par l'examen des propriétés antagonistes qui relèveraient de l'une et l'autre position. Plus que d'opposition, il s'agit ici de dichotomie, voire d'antagonisme, puisqu'il y aurait recoupement à la frontière des deux domaines (Il n'y a pas d'islam sans tolérance / il n'y a pas d'Islam sans intolérance). D'où la construction d'une frontière interne entre musulmans (tolérants) et terroristes ; c'est une procédure classique : « il y a les bons et les mauvais, tout n'est pas mauvais, une dérive ne met pas en cause les éléments fondamentaux », etc. C'est un processus autant d'opposition que de dichotomie. Il y a bien un « balancement » des frontières internes et la hiérarchie [<islam tolérant> plus vrai que <terrorisme>] va être légitimée par des déterminations aussi bien dans l'actuel que dans le passé historique. La situation des musulmans tolérants est alors présentée comme inconfortable, et c'est probablement là la détermination la plus importante.

Toute la stratégie catégorielle a donc consisté à construire en miroir l'opposition entre les deux caractérisations-déterminations TOLÉRANCE/INTOLÉRANCE. La catégorisation s'est faite selon deux modes différents; tantôt selon le modèle aristotélien classique des conditions nécessaires et suffisantes, tantôt selon la théorie des prototypes. Il est à noter que l'actualisation V est la première actualisation analysée qui fait place à d'autres prises de position importées de l'extérieur du contexte purement canadien et plus particulièrement québécois. C'est aussi la première actualisation qui fait explicitement

côtoyer les deux domaines notionnels complémentaires étudiés, et ceci dans une tentative de les confronter afin de mieux les définir et de les distinguer. Une autre première dans la présente actualisation est l'expression de prises de position nettement fermes et déterminées, voire violentes.

6.3. Actualisation VI

La tolérance n'est pas le laxisme. Elle ne consiste pas à fermer les yeux sur des comportements jugés inacceptables. La tolérance comporte une attitude de responsabilité face aux conséquences futures de nos actes.

L'actualisation VI est tirée d'un article publié plus d'un mois après les attaques du 11 septembre après le déclenchement de la guerre américaine contre l'Afghanistan. Il s'agit d'une interview avec deux immigrants Afghans fortement interpellés par la tournure prise par les grands événements, par l'impact sur leurs cinq mille compatriotes installés au Québec et par les répercussions de la guerre dans leur pays d'origine. Après la présentation du point de vue du premier énonciateur (Ramich Farouk), c'est au tour d'Asif Safi qui abonde dans le même sens que le premier :

Pendant longtemps, les talibans ont bafoué les droits humains, souligne-t-il. Les États-Unis ont été tolérants, trop tolérants. Ils ont fermé les yeux. [...]

Le schéma actanciel de cette actualisation pourrait être une explication de la situation quelque peu compliquée : les États-Unis seraient depuis longtemps un agent et adjuvant par leur soutien, plus ou moins explicite, aux extrémistes, tantôt en les laissant

faire, tantôt en les appuyant par un soutien matériel et même un entraînement militaire. Ils auraient ainsi permis à ces extrémistes d'inverser les rapports de force, de prendre la relève et de passer de victimes dans le passé à agents aujourd'hui, mais qui agissent en premier lieu contre les anciens agents. Rappelons que cette organisation actancielle prend le contre-pied de celle construite par la toute première actualisation qui fait passer les États-Unis de patients actuels à agents futurs :

Quand il y a eu les bombes en 1998 dans les ambassades de Nairobi (Kenya) et de Dar es-Salaam (Tanzanie), les États-Unis savaient que Ben Laden en était le responsable. Mais ils n'ont rien fait de sérieux pour tenter de l'intercepter. Le peuple américain devrait en vouloir à son gouvernement, car 6000 personnes sont mortes le 11 septembre en partie à cause de cela. Aussi, Ben Laden a été appuyé par les Américains pour lutter contre les Soviétiques dans les années 80. Il a été armé, entraîné même. Il était un bon ami des Américains. Aujourd'hui, c'est le terroriste le plus recherché!

Cette inversion ou échange de rôles sur le plan actanciel est illustrée par la rupture opérée par l'emploi du passé composé suivi du présent et des marqueurs temporels « pendant longtemps » et « aujourd'hui » (la rupture temporelle sera traitée plus en détails un peu plus loin):

Pendant longtemps, les talibans ont bafoué les droits humains, souligne-t-il. Les États-Unis ont été tolérants, trop tolérants. Ils ont fermé les yeux. Aujourd'hui, ils disent que c'est un régime horrible

On retrouve ici la même image déjà rapportée dans l'actualisation précédente, celle de la mère protectrice prenant soin de ses enfants :

Après la guerre civile, en 1996, les talibans sont arrivés au pouvoir. C'est un mouvement qui a été créé par le Pakistan, avec l'appui des États-Unis. Ceux qui sont aujourd'hui des ennemis sont en fait les enfants du gouvernement américain!

Le domaine notionnel {TOLÉRANCE} est construit parallèlement à celui de la {GUERRE} déclarée contre l'Afghanistan. En d'autres termes, par le jeu de la notion [TOLÉRANCE] qui englobe plus généralement la qualification de l'attitude des États-Unis, la [GUERRE] va être construite comme conséquence de cette attitude « tolérante » des États-Unis. La qualification « tolérante » poussée à l'extrême et attribuée aux Américains est à l'origine de cette guerre, selon le point de vue de l'énonciateur Asif Safi, comme on l'a déjà indiqué précédemment dans le paragraphe à propos du niveau actanciel. La [TOLÉRANCE] est posée comme attribut de l'intérieur du domaine {GUERRE}. L'intérieur du domaine notionnel {TOLÉRANCE}, quant à lui, est composé par les attributs « laxisme » et « fermer les yeux » et le haut degré est marqué par l'adverbe « trop » et par la répétition à deux reprises de la qualification « tolérants ». L'adverbe indique une attitude modale de jugement et réalise une modalité d'appréciation négative:

Ramich Farouk en veut aux Américains [...] Ce qu'il ne supporte pas, par contre, ce sont le **laxisme** et les actions contradictoires du gouvernement.

Pendant longtemps, les talibans ont bafoué les droits humains, souligne-t-il. Les États-Unis ont été **tolérants, trop tolérants. Ils ont fermé les yeux.**

Ces mêmes attributs du domaine notionnel {TOLÉRANCE} constituent les conditions nécessaires au port de l'étiquette « tolérant ».

Par ailleurs, il est à noter que cette qualification « tolérant » ne constitue qu'un euphémisme, un mot «convenant» choisi par l'un des deux locuteurs (Asif Safi) qui reflète, entre autres, le rapport hiérarchique de places entre le locuteur et ceux dont il parle, en ce

sens que ce locuteur s'associe aux patients actuels (les civils du peuple afghan) subissant les répercussions de la guerre menée par les Américains:

La semaine dernière, entre autres, une bombe dirigée vers Kaboul a en effet raté sa cible et abattu des civils...

L'hiver arrive et il fait froid dans cette région, se désolé-t-il. Les civils vont mourir sans toit, nourriture et vêtements.

Ainsi cet euphémisme est une réserve dans la parole. On parle ici d'euphémisme pour dire que la tolérance serait encore un mot faible pour qualifier le comportement de laisser-aller ou de laisser-faire, comme l'indique d'ailleurs la locution figurée « fermer les yeux », qui signifie, selon le *Petit Robert* « se refuser à voir; faire, par tolérance, connivence, lâcheté, etc., comme si on n'avait pas vu ». Tel que déjà vu, c'est ce comportement passé qui a provoqué à long terme, en partie, la situation de guerre actuelle. L'énonciateur juge ce comportement d'autant plus répréhensible, car, d'une part, il suppose la sottise, voire la lâcheté des Américains, et d'autre part, il favorise un basculement au-delà des limites de la tolérance.

En effet, l'emploi d'un tel euphémisme est significatif dans ce contexte de guerre. Il exprime une inquiétude qui transpire dans le dire de l'énonciateur. D'ailleurs, on peut relever dans le discours des deux énonciateurs, une isotopie de la crainte et de l'horreur :

Je pense à tous ces gens qui vivent dans la peur. Leur sort est horrible [...]

C'est terrible de voir comment cette crise est gérée.

Toutefois, les deux Afghans **craignent** un embrasement de la situation, non pas ici, mais à l'étranger.

On peut observer dans cette actualisation plusieurs paramètres formant l'unité et l'enchaînement du discours qu'on peut résumer à : une métaphore de la vue, une isotopie du vrai, des modalités de négation, une isotopie de l'excès ou du dépassement, une dimension temporelle non négligeable, une présentation paradoxale des choses et, finalement, une présence importante des opérations de quantification, le tout visant à détecter les raisons à l'origine de l'état actuel des choses et qui permettent de forger ainsi l'actualisation dans ce discours.

La métaphore de la vue identifie un attribut de l'intérieur du domaine notionnel {TOLÉRANCE}, « fermer les yeux », comme déjà vu précédemment, indiquant ainsi un manque de lucidité, une sorte de cécité politique, mais également une attitude démesurée de la part du gouvernement américain. La métaphore de la vue renvoie également à l'apparition de nouvelles données, qui n'existaient pas auparavant, dans l'actualité :

Quand je **regarde** les bulletins de nouvelles, je me sens très mal [...]

C'est terrible de **voir** comment cette crise est gérée

Tellement ridicule, en fait, que Farouk en vient à conclure que la politique étrangère américaine **manque carrément de vision à long terme**

Il aura fallu encore une fois la guerre pour que **les États-Unis s'aperçoivent qu'on existe.**

À la métaphore de la vue, dont découle habituellement le savoir, se rattache une isotopie du vrai qui marque une attitude modale de malaise des énonciateurs provoquée par l'ignorance de l'aboutissement du procès :

On connaît leur **vrai** visage, indique Farouk

La **véritable** solution passe, entre autres, par le retour du roi Zaher Shah, exilé en Italie depuis 1973

Je me demande **vraiment** quand la paix arrivera.

Le manque de vision et la démesure amènent inévitablement à une isotopie de l'excès et du dépassement exprimée, entre autres, par l'adverbe « trop », mais surtout par de nombreuses opérations de quantification dominant tout le discours. Cette dimension quantitative du propos montre les méfaits et les grands dégâts envisagés consécutivement à la guerre en cours au moment de l'énonciation. Les opérations de quantification se répartissent ainsi en des numérotations, des dates, des adverbes et des adjectifs :

Je pense à **tous ces gens** qui vivent dans la peur. Leur sort est horrible. **Des millions de réfugiés** sont coincés, prisonniers des bombes. **Des membres de ma famille** sont encore là-bas.

D'ailleurs, Farouk ne croit aucunement les promesses du gouvernement américain à l'effet **qu'aucun civil** ne sera tué.

Ce souhait est d'ailleurs exprimé par **beaucoup de membres** de la communauté afghane, qui compte **quelque 5000 âmes** à Montréal.

C'est incroyable **combien la mort de milliers de gens** a réveillé l'intérêt du monde pour ce pays où sévissent depuis **des décennies** la guerre, la famine et la pauvreté...

J'ai l'impression que les **6000 morts américains** comptent davantage que les **deux millions d'Afghans** tués lors de cette guerre.

Notons que la quantification va de la totalisation à la nullité en passant, chemin faisant, par des degrés divers. On peut donc parler d'une quantification progressive, ou graduelle, qui marque l'évolution du procès :

Il y a **moins** de gens qui viennent ici pour manger

Mince consolation pour lui, le régime des talibans [...] risque fort d'être renversé

Les musulmans **ne sont pas tous** des terroristes et les Afghans **ne sont pas tous** les amis des talibans

Quant à la dimension temporelle, elle contribue principalement à la description de l'aspect du procès [GUERRE] en général. Elle est située par rapport à l'instance d'énonciation du sujet parlant qui constitue sa référence et considère les trois positions *coïncidence, antériorité et postériorité* par rapport à la référence. La dimension temporelle est exprimée non seulement par des temps verbaux, mais aussi par des adverbes, des conjonctions de subordination et des suffixes (comme dans « année »). Elle souligne finalement le fait que le futur est tributaire du passé en ce sens que le 11 septembre n'est que le fruit de l'ancienne politique américaine en Afghanistan. L'aspect du procès varie entre une vision tantôt ponctuelle tantôt durative :

Coïncidence:

Alors que les États-Unis bombardent l'Afghanistan, la communauté afghane de Montréal, elle, est en émoi (des deux événements et par rapport à l'énonciation)

Quand il y a eu les bombes en 1998 dans les ambassades de Nairobi (Kenya) et de Dar es-Salaam (Tanzanie), **les États-Unis savaient** que Ben Laden en était le responsable (des deux événements).

Antériorité :

Il était un bon ami des Américains. Aujourd'hui, c'est le terroriste le plus recherché
(Antériorité + référence)

La semaine dernière, entre autres, une bombe dirigée vers Kaboul a en effet raté sa cible et abattu des civils...

Postériorité :

Inévitablement, cela va **toucher** des civils (par rapport à l'énonciation)

Après la guerre civile, en 1996, les talibans sont arrivés au pouvoir (d'un événement par rapport à l'autre)

Vision ponctuelle :

Quand il y a eu les bombes **en 1998** dans les ambassades de Nairobi (Kenya) et de Dar es-Salaam (Tanzanie), les États-Unis savaient que Ben Laden en était le responsable.

Le peuple américain devrait en vouloir à son gouvernement, car 6000 personnes sont mortes **le 11 septembre** en partie à cause de cela

Vision durative :

Pendant longtemps, les talibans ont bafoué les droits humains [...]

Aussi, le Pakistan **n'a cessé d'aider** et d'armer les talibans [...]

Cette dimension temporelle largement soulignée par le discours insiste sur la grande importance du facteur temps au moment de l'énonciation : en fait, c'est comme si chaque minute équivalait à une âme qui se perd et à d'innombrables victimes innocentes. Les dates spécifiées réfèrent à des événements bien précis, relevant de l'histoire. La datation des

événements évoqués leur confère un certain enchaînement temporel et logique. La corrélation entre quelques événements souligne leur relation mutuelle et leur interaction. Pour ce qui est de la durabilité, outre le fait d'indiquer les circonstances du déroulement du procès, elle manifeste l'incertitude dans lequel s'agit les deux énonciateurs quant à une fin imminente de la guerre déclarée contre leur pays d'origine, guerre dont ils perçoivent de plus en plus l'aggravation. Cette aggravation dans l'évolution de la situation est soulignée par l'aspect répétitif du procès qui évoque l'idée de la fatalité d'un sort et non un choix des Afghans :

Les États-Unis ont été tolérants, trop tolérants.

Il aura fallu encore une fois la guerre pour que les États-Unis s'aperçoivent qu'on existe

En même temps, opposition, contradiction et paradoxe rythment cette succession temporelle. Ce nouveau paramètre du paradoxe est déployé sur plusieurs niveaux : d'abord, une opposition au niveau de la localisation temporelle entre un présent et un passé, puis une opposition au niveau de la localisation spatiale entre un ici et un ailleurs, c'est-à-dire aussi entre un visible et un invisible. Cette dernière opposition illustre la distance par rapport au lieu où se déroule le procès [GUERRE] au moment de l'énonciation:

Il était un bon ami des Américains. Aujourd'hui, c'est le terroriste le plus recherché!

Les États-Unis ont été tolérants, trop tolérants. Ils ont fermé les yeux. Aujourd'hui, ils disent que c'est un régime horrible. Pourquoi l'est-il davantage maintenant qu'avant?

Il y a moins de gens qui viennent ici pour manger [...] Mais plusieurs me posent des questions afin de savoir comment c'était de vivre à Kaboul, comment vont les gens là-bas maintenant que la guerre a éclaté

Le paradoxe est exprimé par des adverbes et des prépositions qui manifestent également l'attitude modale de la colère des deux énonciateurs contre la politique américaine contradictoire et mal organisée :

Ce qu'il ne supporte pas, **par contre**, ce sont le laxisme et les **actions contradictoires** du gouvernement

Il était un **bon ami** des Américains. Aujourd'hui, c'est le **terroriste le plus recherché!**

Ainsi, à chaque fois, les jeux d'oppositions permettent des effets de contraste fondés sur des successions paradoxales et des temporalités antagonistes.

L'opposition entre le présent et le passé, en d'autres termes entre l'avant 11 septembre et l'après 11 septembre, simule l'opposition des deux domaines notionnels {TOLÉRANCE} et {INTOLÉRANCE} dont le passage de l'un à l'autre est suscité par le grand événement. C'est donc finalement une instance temporelle représentée par une date précise qui a poussé les États-Unis à agir et à franchir la frontière entre les deux domaines complémentaires, c'est-à-dire à passer de l'intérieur du domaine notionnel {TOLÉRANCE} à son extérieur où peut se trouver la « violence ». Provoque également ce passage à travers la frontière une isotopie de l'excès et du dépassement exprimée par les opérations quantitatives : en continuant sur le gradient de parcours d'un domaine, on peut arriver à la frontière, la dépasser et passer à l'extérieur du domaine, dans ce cas ci l' {INTOLÉRANCE} ou la violence.

Dans un autre ordre d'idées, on remarque dans le discours une prolifération des modalités assertives négatives reflétant une attitude modale de dénégation. Les deux énonciateurs amorcent une mise en contradiction des actions et dires du gouvernement américain en les réfutant du seul fait que ceux-ci sont contradictoires entre eux et en rupture avec la réalité des choses et le procès en cours. Ils entreprennent ainsi une disqualification du discours de l'adversaire. Les multiples adverbes de négation, prépositions et conjonctions d'opposition présents dans le discours sont une preuve de la construction d'un univers de contradiction et de paradoxe :

D'ailleurs, Farouk **ne** croit **aucunement** les promesses du gouvernement américain à l'effet qu'aucun civil ne sera tué

Ce qu'il **ne** supporte **pas**, par contre, ce sont le laxisme et les **actions contradictoires** du gouvernement.

[...] les Afghans ont lutté aux côtés des Américains en se fiant sur **des promesses qui n'ont jamais été tenues**.

Les États-Unis nous avaient promis de l'aide et un plan de reconstruction, à cause de notre bonne coopération contre le communisme. **Mais nous n'avons rien eu. Rien du tout.**

En témoigne également la profusion du marqueur « dire » aux dépens de son corrélat « faire » qui n'apparaît d'ailleurs qu'à la forme négative :

Consécration ultime du drame pour Farouk et les Afghans: les frappes pourraient durer encore des mois, **selon les dires des autorités américaines** [...]

Quand il y a eu les bombes en 1998 dans les ambassades de Nairobi (Kenya) et de Dar es-Salaam (Tanzanie), les États-Unis savaient que Ben Laden en était le responsable. **Mais ils n'ont rien fait de sérieux** pour tenter de l'intercepter.

Aussi, le Pakistan n'a cessé d'aider et d'armer les talibans, **sans que les États-Unis disent quoi que ce soit** (dans le sens de faire ou réagir).

Les énoncés négatifs tentent, d'un autre côté, de réfuter un *topos* ou une *doxa* approuvée par le commun des lecteurs, celle associant le terroriste Oussama Ben Laden à l'islam et celle associant les musulmans en général au terrorisme. De ce fait, cette actualisation rejoint l'actualisation II, mais s'oppose à l'actualisation V qui, elle, associe plutôt ces derniers actants :

Que tous ne s'y trompent pas, prévient cependant Ramich Farouk: quand Ben Laden parle au nom de l'islam, il ne parle en fait que pour lui-même. Sans plus. Et quand il parle de l'avenir des Palestiniens, il ne fait que tenter de rallier une partie de la population derrière sa lutte. 'Les musulmans ne sont pas tous des terroristes et les Afghans ne sont pas tous les amis des talibans

Récapitulons : le procès [GUERRE] constitue à la fois le résultat de l'attitude « trop » tolérante adoptée par le gouvernement américain et le champ thématique où s'inscrit la notion. La condition préalable principale pour l'entrée dans le procès de guerre est la [TOLÉRANCE excessive] qui est définie comme un laisser-faire. Le déroulement du procès se caractérise surtout par la durabilité causée, entre autres, par l'absence de solution immédiate. Les conditions de la sortie du procès sont données par les deux énonciateurs, à savoir le retour du roi Zaher Shah qui est exilé en Italie depuis 1973, la formation d'un gouvernement multiethnique qui représenterait toute la population et l'intervention de la communauté internationale aux côtés du peuple afghan pour mettre fin à son drame.

En résumé, la catégorisation de la notion [TOLÉRANCE excessive] s'est établie par des conditions nécessaires et suffisantes dans l'univers contradictoire et euphémisante de la présente actualisation et dans le cadre d'un rapport inégalitaire entre agent et patient. La catégorisation paraît alors être imprégnée à la fois par le contexte dans lequel elle est

élaborée et par les tabous sociopolitiques. Du point de vue actantiel, le domaine notionnel {TOLÉRANCE} est construit à l'intérieur de celui de la {GUERRE}, ce qui fait de cette nouvelle définition de la tolérance comme excès une actualisation non présente dans les entrées lexicographiques.

Plusieurs déterminations ont concouru à circonscrire cette actualisation et ses différentes dimensions dont la première détermination qui est celle du « visible » permet d'introduire celle du « vrai », les deux confortant l'adage traditionnel : « c'est visible, on connaît leur vrai visage ». Ces dimensions du visible et du vrai sont étayées quantitativement (troisième détermination) : nombre de morts américains et afghans. Ces déterminations quantitatives servent à la fois à exemplifier la gravité de la situation et à légitimer le raisonnement global sur l'importance de l'erreur commise par les Américains. Ce qui est visé, c'est la critique du rôle des États-Unis qui se manifeste par leur changement d'attitude : Hier, tolérants envers les talibans; aujourd'hui, déclarant le régime taliban horrible. C'est cette inversion qui fonde la responsabilité des États-Unis dans la tournure des événements. Mais ce qui ressort également de cette actualisation, c'est la question de l'existence de l'Être : les deux énonciateurs du discours reprochent aux Américains leur négligence à l'endroit de la population afghane. D'où une revendication de la dignité de l'être humain et une redéfinition de la vraie tolérance comme une responsabilité envers l'autre et comme respect de son existence comme humain. En un mot, dans ce contexte de contrastes et de contradictions dominant le discours, la notion [TOLÉRANCE] apparaît alors comme paradoxale puisque la guerre résulte de cette tolérance même.